



Vivre à Croix

Journal Municipal d'information n°10 Mars 1984

Le Budget primitif adopté par le Conseil Municipal du 29 février 1984

Rapport de présentation
de M. Philippe DEMESTERE,
adjoint aux Finances.

Le projet de budget primitif pour 1984 que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation s'équilibre en recettes et dépenses, amortissements compris, à la somme de 59.485.379 F.

La situation par section s'établit comme suit :

- Budget de fonctionnement : 54.256.144 F
- Budget d'investissement : 5.229.235 F

Ce budget est en augmentation de 10,45% par rapport à celui de l'an dernier, les dépenses de fonctionnement augmentant de 15,27% (hors amortissements) et les dépenses d'investissement diminuant de 36,6%

L'évolution de ces deux budgets appelle les précisions et commentaires suivants :

• En ce qui concerne les investissements, l'année 1984 sera une année de réflexion, d'observation et de remise en ordre. Réflexion à mener sur les équipements qui sont nécessaires aux Croisiens pour faire, après étude, des choix judicieux et en programmer la réalisation sur les cinq prochaines années. Remise en ordre, il faudrait plutôt dire remise en état, puisque l'observation du patrimoine communal nous a conduit à constater l'urgence d'un certain nombre de travaux conservatoires : toiture de la Salle des Fêtes, travaux d'aménagement dans les écoles, remplacement de chaudières, etc... dont le montant total s'élève en 1984 à 2.495.000 F contre 1.620.000 F en 1983. Par ailleurs, se poursuit en 1984, un programme de réserves foncières sensiblement équivalent à celui de l'an dernier pour permettre la rénovation future de nos quartiers. Le financement de cette section d'investissement se fera avec un recours limité à l'emprunt : 2 millions de francs, ce qui représentera : 38,25% du financement de la section, l'autofinancement représentant 28,93% et les subventions et participations diverses 32,82%.

EDITORIAL

Lorsque ce journal vous parviendra, sans doute aurez-vous déjà reçu quelques échos du Conseil Municipal du 29 février. Cette séance, très importante était essentiellement consacrée au vote du Budget de la commune.

La présence de plus en plus nombreuse de la population aux réunions du Conseil Municipal me réjouit, car elle manifeste l'intérêt que les Croisiens portent à la vie de leur cité. J'y vois un signe de bonne santé de la Démocratie.

Une information détaillée vous est donnée dans ces pages et je vous invite à participer à la réunion publique annoncée le 10 avril prochain ; vous y aurez la parole et pourrez poser toutes vos questions. Vous le voyez, je tiens nos engagements.

Ce budget, c'est celui de la vérité et de la rigueur.

La situation héritée nous oblige à un effort fiscal, certes moins élevé que l'an dernier, mais indispensable pour orienter l'avenir sur des bases solides et dessiner les grandes lignes de ce que seront les prochaines années. C'est un budget clair, sans aucun artifice ni subterfuge.

La rigueur dans ces temps difficiles, s'impose. Assumer des responsabilités exige du courage, une volonté commune de se battre en solidarité. Je vous demande d'y être attentifs et d'y prendre votre part dans l'intérêt bien compris de nos concitoyens.

Francis DEBEUNNE
Maire de Croix



MARDI 10 AVRIL 1984

A 20 HEURES

Réunion Publique sur le BUDGET PRIMITIF

Salle Gustave Dedecker

1^{er} étage

COMPARAISON DES INVESTISSEMENTS POUR 1983 ET 1984

	BUDGET PRIMITIF 1983	BUDGET PRIMITIF 1984	POURCENTAGE DE VARIATION
Acquisitions immobilières	435 000	882 750	
Acquisitions mobilières	1 300 000	1 702 750	+ 30,98%
Travaux de grosses réparations bâtiment	865 000	820 000	
Travaux de grosses réparations chauffage	1 520 000	1.595.000	+ 54,01%
Travaux neufs	100 000	900 000	
	4 000 000 Gymnase	140.000 Cimet.	
	5 020 000	714 000 374 000 Eclair. public	
	1 020 000 Crèches	200 000 Parking	
Amortissement des emprunts et divers	311 648	317.485	+ 1,87%
TOTAL	8 251 648	5 229 235	
Emprunts	5 500 000	2 000 000	
	2 751 648	3 229 235	
FINANCEMENT	66,65%	38,25%	
Emprunts	15,91%	28,93%	
Autofinancement	17,44%	32,82%	
Autres financements (Subventions, Particip., Remb.)			
	100,00%	100,00%	

* En ce qui concerne le fonctionnement, la croissance envisagée des dépenses, + 15,27% est la résultante d'une double action de vérité et de rigueur :

- Vérité s'agissant des montants de dépenses inscrits au budget primitif et qui s'inspirent plus du constat des dépenses réelles de l'exercice 1983 que du souci d'alléger artificiellement la pression fiscale en reportant une trop importante partie des charges sur le budget supplémentaire.

C'est ainsi que les dépenses de personnel progressent de 11,54% pour tenir compte, non seulement des augmentations légales prévues, mais également pour effectuer les revalorisations d'ancienneté, d'échelon et de grades qui avaient été antérieurement différées.

C'est ainsi également que l'aide sociale, second poste en importance de notre budget de fonctionnement après le personnel, augmentera :

- Pour ce qui est du contingent calculé par le Département de 14% à 4.923.176 F.

- Pour ce qui est de notre subvention au Bureau d'Aide Sociale de 19% au total des deux budgets de l'année mais avec un retour à une répartition plus conforme à une gestion sincère et prudente : plus de 85% de la charge au budget primitif et le solde au budget supplémentaire, cette répartition étant tombée à 64 et 36% l'an dernier.

Les Croisiens doivent savoir aujourd'hui le coût financier réel notamment du service des repas à domicile des personnes âgées d'une indiscutable qualité mais dont la charge réelle avait été masquée l'an dernier.

- Rigueur également de ce budget car si les facteurs de vérité que je viens d'indiquer ont contribué à son augmentation, sa procédure nouvelle d'élaboration et les choix qui ont été fait traduisent une volonté politique de stabiliser les dépenses, voire de les réduire quand cela est possible, notamment dans le domaine des frais généraux tout en améliorant la qualité du service à la population, grâce notamment à une meilleure connaissance de ses besoins.

- Procédure nouvelle, en ce sens que cette année, chaque élu responsable d'une délégation a été invité à participer avec le service concerné à l'élaboration du budget, non pas en reconduisant les dépenses de l'année antérieure mais en réexaminant systématiquement le bienfondé des dépenses inscrites ; cette procédure de responsabilisation a conduit à une diminution des budgets Ensembles Mobiliers et Immobiliers, Relations publiques et notamment fêtes et cérémonies et réceptions, à une modération raisonnable de la hausse du budget sports et Beaux Arts ; par contre, il est apparu nécessaire de majorer l'effort dans le domaine scolaire, notamment au titre fournitures et dans le domaine des œuvres sociales scolaires en ce qui concerne les classes vertes et classes de neige.

- Il reste maintenant, en cours de déroulement de l'exercice à améliorer les procédures d'achats pour rester en deça des budgets inscrits.

Acquisitions immobilières

Acquisitions mobilières

Travaux de grosses réparations bâtiment

Travaux de grosses réparations chauffage

Travaux neufs

Amortissement des emprunts et divers

TOTAL

Emprunts

FINANCEMENT

Emprunts

Autofinancement

Autres financements

(Subventions, Particip., Remb.)

Après avoir voté le Budget primitif pour cette année et déterminé le produit des contributions directes, il y a lieu de fixer le taux de chacune des quatre taxes directes locales.

Cette tâche nous est dévolue depuis 1980 alors que précédemment c'étaient les services fiscaux qui intervenaient pour répartir entre les quatre catégories de contribuables la part leur incombant en tenant compte d'un certain nombre de critères et d'indications.

Les critères sont déterminés par la loi mais peuvent être décidés par le Conseil Municipal. C'est le cas des abattements à la base pour la taxe d'habitation ou le choix d'une valeur locative de référence pour le calcul d'une cotisation minimum de taxe professionnelle.

Les décisions que nous avons prises à ce sujet avant le 1^{er} juillet dernier seront appliquées cette année.

Je vous rappelle également que la loi nous impose des limites que nous ne pouvons transgresser : 2,5 fois le taux moyen national ou départemental pour les taxes d'habitation, foncières bâtie et non bâtie, deux fois le taux moyen national pour la taxe professionnelle.

Cette mesure est heureusement sans conséquence pour notre Commune puisque nos taux sont bien en deçà des limites imposées pour la loi.

Nous avons également la possibilité de faire varier proportionnellement ou différemment les taux des quatre taxes avec bien évidemment des règles à observer, comme, par exemple l'interdiction de majorer davantage le taux de la taxe professionnelle que celui de la taxe d'habitation.

En ce qui concerne le produit assuré pour 1984, c'est-à-dire les bases de 1984

multipliées par les taux de 1983, nous constatons une augmentation du produit de 19,55% par rapport à l'année dernière. Cela signifie que compte tenu de l'augmentation de la masse imposable soit par l'actualisation (12% pour les revenus fonciers bâtis) soit par l'intégration de bases précédemment exonérées (propriétés bâties avant 1973 dont l'exonération est ramenée de 25 à 15 ans) une recette supplémentaire sera enregistrée sans pour autant modifier les taux.

Compte tenu du produit assuré et également des allocations compensatrices dues aux abattements d'assiette de taxe professionnelle (689.098 F), le coefficient de variation proportionnelle s'établit comme suit : 1.1117

De cette façon, si vous acceptez de choisir la méthode de variation proportionnelle des taux que je vous propose, les taux fixés pour 1984 seront les suivants :

	1984	1983
Taxe d'habitation :	15,64%	14,07%
Taxe foncière bâtie :	8,27%	7,44%
Taxe foncière non bâtie :	12,85%	11,56%
Taxe professionnelle :	8,87%	7,98%

Ce qui, en clair, signifie que la part communale que paieront les contribuables assujettis à la taxe d'habitation augmentera de 24,50% mais que l'augmentation pondérée, c'est-à-dire Toutes Collectivités confondues (Communauté, Département, Région et Commune), devrait avoisiner 17,80%, augmentation inférieure de 8% à celle de l'année 1983.

Cette effort de ralentissement de la progression des impôts locaux devra être poursuivi et cet objectif s'impose à tous, élus et fonctionnaires municipaux.

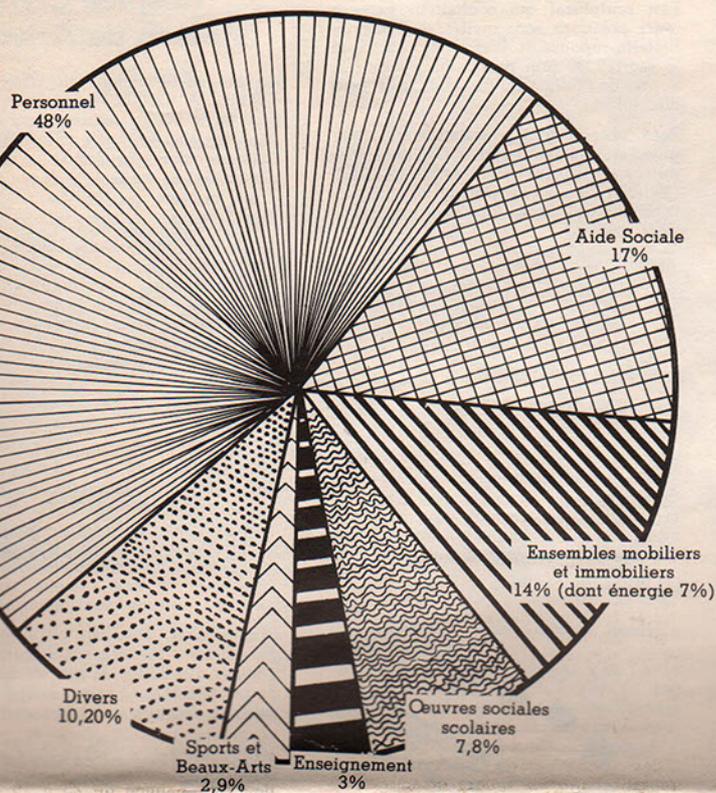
Philippe DEMEESTERE
Adjoint aux Finances

Nota : La loi de Finances pour 1984 a réduit de 25 ans à 15 ans la durée d'exonération à la Taxe foncière des immeubles neufs. Cette disposition va amener nombre de contribuables à acquitter désormais cet impôt mais cette décision est indépendante du Conseil Municipal, elle relève de l'Etat.

Une réunion publique d'information sur le budget primitif 1984 de la commune aura lieu

LE MARDI 10 AVRIL 1984 à 20 HEURES
 au bar de la salle G. DEDECKER - 23, rue Jean-Jaurès à CROIX.
 Tous les Croisiens y sont cordialement invités.

Répartition des dépenses de fonctionnement par nature

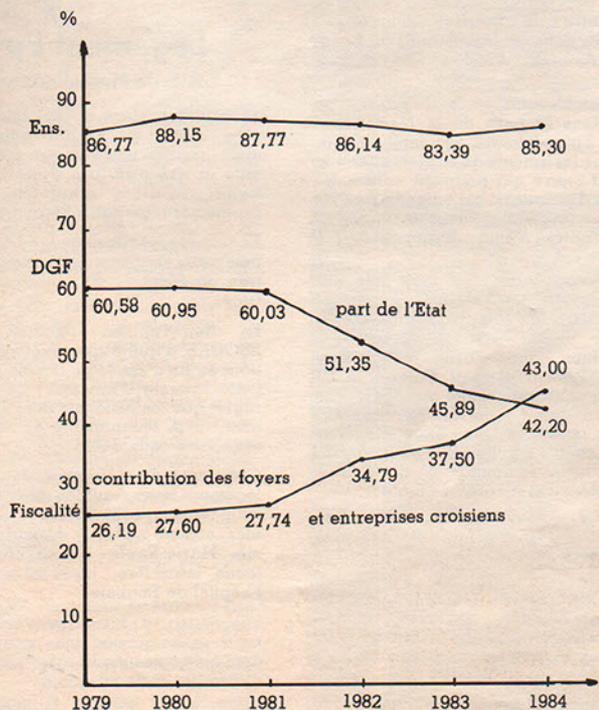


Sur un total de dépenses de fonctionnement de 54.256.144 F, les 6 postes détaillés ci-dessus, représenteront près de 90% des dépenses (aucun des autres postes repris en "divers" ne représente plus d'un million de francs)

En ce qui concerne le Personnel, la Mairie de Croix comporte au 01/01/1984, 193 agents complets (dont 163 titulaires) et 91 agents à temps partiel (contre 194 et 82 au 01/01/1983). L'horaire de travail est de 36 heures par semaine depuis le 01/07/1983.

La Fixation des taux des quatre taxes directes locales

Evolution de la dotation globale de fonctionnement et de la fiscalité directe locale par rapport à l'ensemble des recettes.



N.B. Les recettes d'exploitation et subventions diverses complètent les ressources, à hauteur d'environ 15%.

J'ai le plaisir de vous informer que pour répondre aux vœux des parents dont les enfants fréquentent les restaurants scolaires de notre commune, dès le 5 mars, vous pourrez :

- régler le montant des repas pris dans les restaurants scolaires par CHEQUE BANCAIRE ou POSTAL
- régler 4 ou 5 repas chaque semaine selon que vos enfants fréquenteront ou la cantine le samedi.

En ce qui concerne le règlement, les modalités antérieures prévoyant le paiement le lundi de la semaine précédente restent applicables. Les reports continuent d'être acceptés s'ils sont signalés à la cuisine centrale au plus tard le lundi de la semaine où doivent être pris les repas, avant 10 h.

Par contre, pourra être admis au restaurant scolaire un enfant qui n'aurait pas payé préalablement - par suite de maladie notamment - si la demande est formulée à la cuisine centrale (au plus tard le jour même avant 8 h 30). Ce service remettra immédiatement au chef d'établissement une note précisant le nom du bénéficiaire. Les prix des repas seront perçus par le régisseur des restaurants scolaires.

J'espère que vous ferez bon accueil à ces nouvelles dispositions et je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Pour le Maire,
 Jean-Claude RAMEAUX
 Conseiller Régional
 Premier Adjoint.



Illuminations de l'Eglise Saint-Martin

Afin que la population croisienne puisse admirer la réfection de l'Eglise Saint-Martin dès la tombée du jour, des spots ont été installés pour permettre l'illumination de la façade de l'édifice culturel, et cela, de la tombée de la nuit à 22h 00.

RESTAURANTS SCOLAIRES

Pour répondre aux vœux des parents dont les enfants fréquentent les restaurants scolaires de notre Commune, depuis le 5 mars, vous pouvez :

- Régler le montant des repas pris dans les restaurants scolaires par CHEQUE BANCAIRE ou POSTAL.
- Régler QUATRE ou CINQ repas chaque semaine selon que vos enfants fréquentent ou non la cantine le samedi.

En ce qui concerne le règlement, les modalités antérieures prévoyant le paiement le lundi de la semaine précédente restent applicables. Les reports continuent d'être acceptés s'ils sont signalés à la cuisine centrale au plus tard le lundi de la semaine où doivent être pris les repas, avant 10 heures.

Par contre, pourra être admis au restaurant scolaire un enfant qui n'aurait pas payé préalablement - par suite de maladie notamment - si la demande est formulée à la cuisine centrale (au plus tard le jour même avant 8 h 30). Ce service remettra immédiatement au chef d'établissement une note précisant le nom du bénéficiaire. Les prix des repas seront perçus par le régisseur des restaurants scolaires.

Les tarifs des restaurants scolaires sont majorés depuis le 27 février dernier. Le paiement des repas s'effectuant le lundi de la semaine précédant la consommation, vous réglez, au Chef d'Etablissement, les repas au nouveau prix, dès lundi 20 février :

- Enfants de 2 à 6 ans habitant Croix 6,60 F (Ecole Maternelle)
- Enfants de 2 à 6 ans extérieurs à la Commune 7,90 F (Ecole Maternelle)
- Enfants de plus de 6 ans habitant Croix 7,90 F (Ecole primaire)
- Enfants de plus de 6 ans extérieurs à la Commune 10,45 F

Jean-Claude RAMEAUX
 Adjoint aux Ecoles
 Conseiller Régional

Informations pratiques

La Municipalité informe les Croisiennes et les Croisiens que les Services Municipaux peuvent être consultés aux jours et heures suivants :

- Lundi : de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
- Mardi : de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
- Mercredi : de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
- Vendredi : de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
- Samedi : de 8h00 à 12h00

Colonie 1984

La Ville de CROIX, avec le concours de la FLASEN, communique aux jeunes croisiens désireux de se rendre en colonie, le programme des séjours pour l'été 1984.

Centres	Prix à la charge des familles	Durée	Age	Sessions	Transport
TREIGNAC (Corrèze)	1 660 F 1 860 F	20 j	6 - 11 ans 12 - 14 ans	1. du 1/7 au 21/7/84 2. du 21/7 au 11/8/84 3. du 11/8 au 1/9/84	CAR
ST JEOIRE (Haute Savoie)	1 660 F	20 j	6 - 14 ans	1. du 1/7 au 22/7/84 2. du 22/7 au 12/8/84 3. du 12/8 au 2/9/84	CAR
ST MAURICE (Vosges)	1 440 F 1 640 F	19 j	6 - 9 ans 10 - 15 ans	1. du 2/7 au 22/7/84 2. du 22/7 au 11/8/84 3. du 11/8 au 31/8/84	CAR
L'AIGUILLON/MER (Vendée)	1 760 F 1 960 F	20 j	6 - 11 ans 12 - 14 ans	1. du 1/7 au 22/7/84 2. du 22/7 au 12/8/84 3. du 12/8 au 2/9/84	CAR
DAX (Landes)	2 000 F 2 150 F	24 j	6 - 11 ans 12 - 14 ans	1. du 6/7 au 31/7/84 2. du 1/8 au 26/8/84	CAR
Camp cycliste itinérant - Périgord-Quercy	1 760 F	20 j	12 - 14 ans	1. du 4/7 au 26/7/84 2. du 1/8 au 23/8/84	CAR
ANTONNE (Dordogne)	1 860 F	20 j	15 - 17 ans	1. du 4/7 au 26/7/84 2. du 1/8 au 23/8/84	CAR
DAX (Landes)	2 100 F	24 j	15 - 17 ans	1. du 6/7 au 31/7/84 2. du 1/8 au 26/8/84	CAR
L'AIGUILLON/MER (Vendée)	1 950 F	20 j	15 - 17 ans	Franco Allemand 1. du 1/8 au 22/8/84	CAR
PORTUGAL Mira Plage	2 500 F	20 j	12 - 16 ans	Franco Portugais 1. selon les dates possibles de la SNCF	S.N.C.F.

Association des parents d'élèves des écoles Kléber et Pasteur

Quoi de neuf à Kléber - Pasteur ?

L'Association de Parents d'Elèves des écoles Kléber et Pasteur est de nouveau constituée.

Voici la composition de son bureau :
- Présidente : Mme Annie SEIGNEUR
- Vice-Président : M. Régis BAELDE
- Vice-Présidente :

Mme Marguerite BAELDE
- Secrétaire : Mme Evelyn LEGRAND
- Trésorière : Mme Annie MENAGER
A ceux-ci, viennent s'ajouter une vingtaine de membres.

Dans le milieu un peu défavorisé qu'est celui qui fréquente ces écoles, grande est l'importance d'une Association de Parents d'Elèves, et le travail ne manque pas.

Cette année, l'Association s'est fixée comme but :

1) d'améliorer, de favoriser ou parfois même d'instaurer la communication entre instituteurs et parents. Le nombre de parents qui ont assisté à ses réunions semblerait prouver qu'elle est sur la bonne voie.

Nombreux sont en effet chez nous les parents qui, ayant des difficultés pour s'exprimer en français, n'osent pas venir voir le maître de leur enfant quand un

problème se pose. Aussi ces réunions, qui leur permettent de constater qu'ils ne sont pas seuls dans ce cas, ont-elles un côté rassurant qui favorise le contact.

2) d'ouvrir l'école en organisant des journées portes-ouvertes, en faisant participer les parents aux différents ateliers de travaux manuels et pourquoi pas en organisant quelques soirées, ce qui permettrait d'utiliser le "savoir-culinaire" de certains parents...

3) d'ouvrir également la bibliothèque en bibliothèque de prêt pour les élèves. L'année dernière déjà, l'Association de Parents d'Elèves a beaucoup contribué à l'élaboration de cet endroit privilégié où les enfants se sentent bien et où ils peuvent rire, pleurer, frémir ou rêver tout à loisir...

4) d'apporter son aide - lors de la fête qu'organise le groupe scolaire Kléber - Pasteur le 14 avril à la Salle des Fêtes de Croix. Cette fête sera l'aboutissement d'un travail commun entre l'Ecole maternelle et l'Ecole primaire autour du thème "la forêt, de nos jours à l'an 2000." - mais aussi lors de l'exposition de travaux manuels et de la kermesse qui aura lieu le 2 juin.

BENEVOLAT, TEMPS ET SURTOUT VOLONTE DE FAIRE QUELQUE CHOSE POUR CES ENFANTS SONT LES MOTS CLES DE CETTE NOUVELLE ASSOCIATION.

PUISSE-T-ELLE REUSSIR ET ALLER AU-DELA ENCORE !!! Tel est notre souhait...

Exposition artistique

Dans le but de développer ses activités, l'Office Culturel de Croix envisage la réalisation d'une exposition de peinture et de sculpture.

Cette manifestation, réservée aux artistes habitant Croix, se tiendra en la Salle G. Dedecker (ex salle des fêtes), 23 rue Jean-Jaurès à Croix du vendredi 19 au mardi 23 octobre 1984.

Aussi, les adeptes de l'art pictural et de l'art sculptural qui souhaitent exposer leurs créations sont invités, à l'aide du bulletin-réponse ci-dessous et cela avant le samedi 30 juin prochain, à déposer, auprès de l'Office Culturel de Croix, leur inscription.

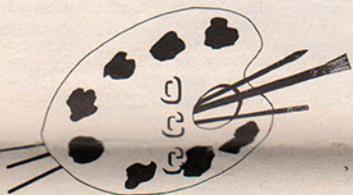
Pour obtenir tout renseignement complémentaire, les personnes intéressées peuvent contacter Monsieur Jean LECONTE en composant le 72.20.90 ou l'Office Culturel de Croix en formant le 72.57.16.

BULLETIN-REPOSE A DECOUPER ET A RENOYER A L'OFFICE CULTUREL DE CROIX, 68 RUE J.-GUESDE A CROIX AVANT LE SAMEDI 30 JUIN 1984.

Mme (1), Mlle (1), M. (1) _____
demeurant à Croix _____
Téléphone _____

souhaite présenter ses tableaux de peinture (1) - ses sculptures (1) en la salle G. Dedecker, 23 rue Jaurès à Croix du vendredi 19 au mardi 23 octobre 1984 dans le cadre de l'exposition que réalisera l'Office Culturel de Croix.

(1) Biffer les mentions inutiles
Date : _____



C.L.S.H. de Printemps 1984

La ville de CROIX organise depuis plusieurs années des Centres de Loisirs Sans Hébergement durant les vacances scolaires.

Cette année les Centres de Loisirs de Printemps accueilleront les enfants âgés de 6 à 15 ans, tous les jours de 9 h à 17 h du lundi 26 mars au vendredi 6 avril inclus, sauf les samedis, dimanches et jours fériés.

Le Centre de Loisirs primaire se déroulera dans les installations de Beaumont, Avenue Winston Churchill à CROIX.

Le rassemblement et la dislocation se feront dans le parc de la Maison des Jeunes. Le trajet sera accompli à pied, sauf pour les enfants de la Mackellerie et de Saint-Pierre qui pourront utiliser les services d'un car. Il est entendu que les enfants de Saint-Pierre âgés de plus de 12 ans se rendront à pied à Beaumont ou à la M.J.C.

En ce qui concerne les enfants de moins de 6 ans, ils seront conduits par les parents dans les écoles maternelles suivantes :

Léon Blum, Joliot Curie, Jean Macé, Nadaud, Pasteur, Raspail, Voltaire ou La Fontaine et seront ensuite amenés en car dans l'un des 4 Centres qui fonctionneront aux écoles Léon Blum, Nadaud, Jean Macé et La Fontaine. Les garderies maternelles fonctionneront de 9 h à 16 h 45 (accueil à partir de 8 h 45).

La somme réclamée aux parents lors de l'inscription de leur enfant s'établira de la manière suivante :

Primaires :
49,50 francs par semaine de 5 jours pour les enfants domiciliés à CROIX.
62,25 francs par semaine de 5 jours pour les enfants extérieurs à la Commune.

Maternelles :
43,00 francs par semaine de 5 jours pour les enfants domiciliés à CROIX.

49,50 francs par semaine de 5 Jours pour les enfants extérieurs à la Commune.

Ces montants regroupent les déjeuners le goûter ainsi que la participation aux activités.

Les feuilles d'inscription aux divers Centres de Loisirs Sans Hébergement seront distribuées dans les écoles de CROIX, le Foyer Logement de la Mackellerie et disponibles aux services Oeuvres de Vacances de la Mairie.

Hospice Civil (Maison de Retraite)

Le précédent numéro de notre journal "VIVRE A CROIX" vous avait rappelé que 80 à 90 personnes, hommes d'un côté, femmes de l'autre, vivaient dans cet Etablissement, très isolées du reste de la population et presque toutes confrontées à une oisiveté qui leur fait les journées bien longues.

La municipalité actuelle, avec l'aide d'un personnel dévoué et d'un nouveau directeur très compétent, Monsieur CALLEWAERT, fait le maximum pour que, mises à part les installations anciennes et vétustes qui n'ont malheureusement pas été améliorées ces dernières années, les conditions matérielles y soient très bonnes et si possible encore améliorées.

Egalement, à notre demande, différents organismes multiplient les actions et les interventions ponctuelles pour gêner, occuper, et sortir de leur isolement les pensionnaires de cet hospice, qui commencent ainsi à participer aux différentes manifestations et spectacles organisés à l'intention de nos anciens ; qu'ils en soient chaleureusement remerciés !

D'autre part, quelques personnes s'emploient avec dévouement et persévérance à tenter d'occuper un peu les après-midi de nos pensionnaires que la T.V. ne peut suffire à distraire et à intéresser.

J'avais lancé un appel pour que d'autres personnes acceptent de nous aider dans ces actions de solidarité en faveur des résidents de cet hospice et rejoignent ceux qui forment actuellement l'ASSOCIATION DES AMIS DE L'HOSPICE DE CROIX.

Nous avons encore besoin de quelques personnes de bonne volonté qui pourraient donner par exemple 2 heures de leur temps l'après-midi, à passer au milieu de nos anciens de l'hospice, de préférence le vendredi.

Que celles-ci, Messieurs et Dames, se fassent connaître, s'il leur plaît, en écrivant ou téléphonant à :

- MAIRIE DE CROIX - (Tél. 70.87.94)
- HOSPICE DE CROIX - (Tél. 72.36.54)
- à moi-même (réception en Mairie tous les MARDI de 10 à 12 heures).

Jacques BLOUET
Adjoint au Maire

Logement Foyer

Rue de la Mackellerie - CROIX.

Tous les croisiens ne connaissent peut-être pas cet Etablissement situé malheureusement loin du centre de la ville et qui n'est pas desservi par une ligne régulière d'autobus, un des problèmes importants de ce quartier.

En tout cas, je pense qu'il est bon de rappeler son existence à l'occasion de l'entrée en fonction d'une nouvelle directrice.

En effet, l'ancien directeur, Monsieur ESCURE, a quitté spontanément ses fonctions en fin d'année pour prendre une activité libérale d'infirmier, et c'est avec regret que les résidents et moi-même, au nom de la Municipalité actuelle, avons enregistré cette décision.

Cette page de la courte histoire de notre logement-foyer étant tournée, nous avons eu le plaisir d'accueillir le 1^{er} février dernier, comme nouvelle directrice : Madame Marie-Paule CARETTE-VITOUX, jeune infirmière, jusqu'ici en poste à l'hôpital de Roubaix.

J'ai plaisir à lui adresser des vœux sincères de succès dans une tâche qui demande beaucoup de compétence, d'autorité, et de talents.

Jacques BLOUET
Adjoint au Maire

Collège B.-VIAN

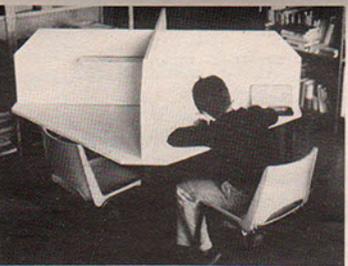
2, rue Morain Molland - Croix
Tél. 70.42.20

Bibliothèque au collège B. VIAN

En effet, à l'initiative commune de Monsieur HUBLOU, Principal du Collège B. VIAN et de la Municipalité, une bibliothèque fonctionne, dans le sein même du Collège, depuis le 15 novembre dernier.

Les Croisiennes et les Croisiens, dès l'âge de 17 ans, ont ainsi la possibilité d'emprunter non seulement des ouvrages de documentation mais également des romans et pourront consulter, sur place, divers quotidiens. L'âge indiqué plus haut sera ramené à 15 ans dans le cas où le lecteur se trouvera en classe de seconde.

Cette bibliothèque ouvre ses portes le mardi de 15 h 30 à 18 h 00 et le samedi de 9 h 00 à 11 h 30. Pour y accéder, il suffit d'être, moyennant la somme de 10,00 F ou 15,00 F, détenteur de la carte d'adhérent. Ce document permettra à son titulaire, pendant une année, d'emprunter deux ouvrages par périodes de quinze jours.



Week-end avec les Handicapés

L'Office Culturel de Croix communique au lecteur que toutes les photographies parues dans la précédente édition du journal "Vivre à Croix" et remémorant les temps forts du "Week-end avec les Handicapés" qui s'est déroulé en novembre dernier, ont été aimablement prêtées par le quotidien "Nord-Eclair".

Des chiffres et des lettres

Tous les amateurs du jeu "Des Chiffres et des Lettres" ont encore en mémoire les concurrents, qui montre la photo ci-contre, qui ont participé à la demi-finale ainsi qu'à la finale de Monte-Carlo le mois dernier.

Pourquoi ne tenteriez-vous pas également votre chance, si vous êtes un "fan" de cette émission culturelle que diffuse, chaque soir, "Antenne 2" en vous entraînant au Club des "Chiffres et des Lettres" en cours de constitution à Croix.

A cette fin, faites-vous connaître auprès de l'Office Culturel, 68, rue Jules-Guesde à Croix le plus rapidement possible en utilisant le bulletin-réponse ci-dessous :

BULLETIN-REPOSE A DECOUPER ET A RENOYER A L'OFFICE CULTUREL DE CROIX - 68, rue Jules Guesde à Croix

Mme (1), Mlle (1), M. (1) _____
demeurant _____
_____ souhaite adhérer au Club des Chiffres et des Lettres en cours de constitution à Croix ou préférerait adhérer à un Club de (préciser le jeu) _____
Téléphone _____

Bien entendu, si d'autres jeux tels que le scrabble, les échecs, les dames ou autres jeux de société retiennent plus l'attention du lecteur, celui-ci est invité, également à l'aide du bulletin-réponse ci-dessus, à en faire part à l'Office Culturel.



Le Courrier des Associations

Sous la rubrique "courrier des Associations" nous reproduisons le texte intégral des courriers envoyés par les associations sous leur entière responsabilité.

Société de gymnastique "LA PATRIOTE"

rue Eugène Guillaume
59170 CROIX

Malgré les difficultés d'entraînement, les gymnastes de La Patriote sont entrés en compétition dès le mois de janvier. Compte-tenu des conditions satisfaisantes, certes, mais peu adaptées aux exercices spécifiques de la gymnastique de compétition qu'offre la salle de la rue J.-B. Delescluse, les résultats obtenus par les gymnastes sont très encourageants. En voici le détail :

Championnat d'arrondissement par équipes :

Féminines : toutes catégories à Wattrelos le 21 janvier,

Equipe A. BEHAGLE, 4^e sur 21 équipes engagées,

Equipe F. GHYSELINCK, 9^e

Masculins : toutes catégories à Halluin le 21 janvier.

Equipe P. DESPRETZ, 1^{er} sur 12 équipes engagées.

Equipe G. BOUSSAD, 11^e.

Les équipes masculines pour leur retour à la compétition ont donc retrouvé un excellent niveau. Malgré le handicap de deux gymnastes absents, la seconde équipe a eu un comportement très honorable. Benjamins, à La Madeleine le 22 janvier. Equipe P. DESPRETZ, 12^e sur 23 équipes engagées.

Championnats d'arrondissement individuels à Tourcoing.

Féminines :

Cadettes : V. BEHAGLE 1^{er}, Christelle BUSTRAEN 3^e, C. LEROUX 8^e sur 20.

Minimes : C. FEUILLET 3^e, C. METSER 14^e, S. COUTEILLE 24^e sur 37.

Benjamins : C. BILLET 2^e, C. SEGERS 7^e, P. PIERRE 17^e sur 25.

Championnats départementaux individuels à La Madeleine.

Féminines :

Minimes : C. FEUILLET 20^e sur 67.

Benjamins : C. BILLET 20^e sur 75.

Masculins à Halluin :

Minimes : S. LESCRENIER 23^e sur 45.

Benjamins : F. CAPELLE 31^e sur 41.

D'autre part, pour ne pas faillir à la tradition, La Patriote était présente au défilé du 11 novembre. A cette occasion, elle étrenna sa nouvelle tenue.

Iris Club de Croix Section Judo

Stade H. SEIGNEUR
Bld E. Zola
CROIX

L'Iris Club de Croix organise comme l'année dernière et sous le patronage du CIDIL (Centre Interprofessionnel de Documentation et d'Information Laitière) et de la FFJDA (Fédération Française de Judo et Disciplines Associées) les Olaitpyades de la Vitalité.

Il s'agit d'une compétition amicale qui se dispute à l'intérieur du club sous la forme d'un challenge ouvert à tous.

Les Olaitpyades récompenseront les judokas qui auront exprimé tout au long des six mois que durent les jeux, la plus grande vitalité.

Ce qui signifie tout aussi bien la performance en compétition que la régularité, la forme ou la participation aux épreuves, aux entraînements ou aux autres événements de la vie du Club. Mais la vitalité c'est aussi un ensemble de qualités comme l'enthousiasme, la gaieté, la camaraderie... En un mot, la vitalité c'est l'expression du véritable esprit sportif du judo.

Les prochaines manifestations :

- 1^{er} avril, 15 avril, 29 avril, 13 mai ; finale le 27 mai 1984.

- Le 20 mai 1984, journée porte ouverte de 10 h à 12 h avec prêt de kimono et initiation au judo.

"VIVRE A CROIX"

Journal d'information municipal -
n° 10 - MARS 1984

Rédaction : F. DEBEUNNE
Imprimerie : D. SENECAUT

Union Bouliste Croix

12. rue Perdue
59170 CROIX



Le 27 novembre dernier avait lieu l'Assemblée Générale dans les locaux de l'U.B.C. Monsieur Francis DEBEUNNE, Maire de Croix, était présent ainsi que Monsieur Michel CARNOIS Vice-Président de l'office culturel.

Il a été procédé à des élections de renouvellement du bureau, Président réélu Albert CAES à l'unanimité. Après les élections, M. le Maire a remis une médaille, tout en le félicitant, à Dany Carincotte, champion du Nord Tête à Tête 1983/84, qui représentera le Nord aux championnats de France à Montpellier les 7 et 8 juillet prochains. Le club faisant par la même occasion, cadeau d'un superbe survêtement au champion.

L'U.B.C. communique : sur proposition de Mme THOREZ Andrée et M. LEFEBVRE Claude, les jeunes de 7 à 12 ans pourront venir le mercredi de 16 heures 30 à 18 h pour apprendre à jouer à la pétanque. Des boules leur seront prêtées et ils seront encadrés. Avis aux amateurs!!!

Monsieur DEREVIERE Henri a remporté pour un an le challenge inter-sociétaires en triplettes à la mêlée (classement individuel).

Les personnes intéressées par la pétanque peuvent venir les dimanches de 15 h à 20 h 30, les samedis de 14 h à 22 h et les lundis, mercredi et jeudi de 14 h à 20 h salle de l'U.B. CROIX, centre culturel, avenue des Deux Moulins, ou téléphoner au secrétaire du club : M. CAES Alain. Tél. 98.36.12.

SAMEDI 14 AVRIL 1984

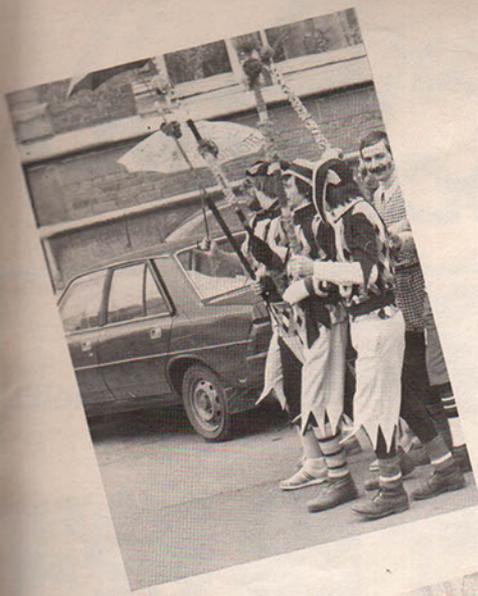
Départ 18 h 30 — Arrivée 20 h 30

1^{er} CRITERIUM CYCLISTE DE CROIX

Rue Jean-Jaurès, rue des 2-Moulins, boulevard Emile-Zola,
rue de la Gare, place de la République.

En attendant la nouvelle salle...
Tout va bien à "La Patriote".





LE CARNAVAL



LE CARROUSSEL DES CHANSONS

Le Karaté Le Croix-Karaté-Club

Boulevard Emile Zola
Stade Henri Seigneur
59170 CROIX

Heures d'entraînement :

Boxe Américaine :

Le mardi de 17 h à 18 h 30

Le jeudi de 17 h à 18 h 30

Le samedi de 14 h à 15 h 30

Karaté :

Le mardi de 18 h 30 à 20 h 30

Le jeudi de 20 h à 21 h 30

Le samedi de 15 h à 16 h 30

L'entraînement est assuré par M. André TAVERNIER professeur de Karaté, ceinture noire 1^{er} dan et également ceinture noire de Boxe Américaine.

Le Croix-Karaté-Club fait partie de la Fédération Française de Karaté, le club participe également aux différents stages de Karaté, Boxe Américaine, Kick Boxing.

Pour tous renseignements, s'adresser aux responsables aux jours et heures, lieu d'entraînement.

Association Sportive Victor Hugo Section TIR

secrétaire : Pierre VERRAES
2, rue de la Fonderie
59170 CROIX
Tél. (20) 72.70.13

L'A.S.V.H. Tir fait peau neuve

La section tir de l'association sportive Victor Hugo a le plaisir de vous informer qu'après le délai fixé d'une année, son nouveau stand du contour Saint-Martin sera prochainement à la disposition des tireurs.

Il comportera outre une salle d'accueil, quatre pas de tir à 10 mètres et 5 à 25 mètres équipés d'un portique manuel qui pourra dans l'avenir être doté de commandes électroniques permettant les compétitions de pistolet standard et vitesse olympique. Notons que dès l'ouverture et en l'absence de la totalité de l'équipement électronique, l'entraînement à ces disciplines sera néanmoins possible grâce au portique et à divers aménagements provisoires. Cet équipement permettra donc de pratiquer les deux disciplines de dix et vingt-cinq mètres depuis le calibre 4,5 mm jusqu'au "gros calibres" tels 38, 357 etc.

Bien que privés de stand, les tireurs de l'A.S.V.H. sont restés en contact quasi permanent durant cette année et ont pu comme chaque saison participer et organiser leur programme de compétition et tiennent à remercier vivement les sociétés de tir des villes avoisinantes qui leur ont aimablement prêté leurs équipements et leurs locaux avec un remerciement spécial à l'amical des arts de Roubaix.

Donc, amis tireurs ou amateurs de tir, rendez-vous est donné dans les prochains mois au stand du contour Saint-Martin où nous vous accueillerons avec le plus grand plaisir.

Pour tous renseignements : téléphonez à M. VERRAES : 72.70.13 ou 70.17.97 ; M. LAUWERS : 72.27.87 ; M. CASTERMAN : 98.19.88 ou écrivez à A.S.V.H. TIR secrétaire 2, rue de la Fonderie, 59170 CROIX.

L'inauguration aura lieu le dimanche 13 mai prochain.

Club des Supporters Allez l'IRIS

9, rue de la Gare
CROIX



Quoi de neuf chez les supporters de l'IRIS CLUB de Croix ?

Cette saison le club des supporters a connu un regain d'activité particulièrement apprécié à l'IRIS, tant au niveau des joueurs que des spectateurs.

Il est trop tôt pour dévoiler les projets qui verront le jour prochainement sur le plan de l'animation. Il faut toutefois savoir que le travail de réflexion et de préparation a été rondement mené et a mobilisé beaucoup d'énergie auprès des bonnes volontés que nous regroupons au sein du club des supporters.

Tenons nous en dans ce compte rendu succinct aux réalisations pratiques déjà tangibles et certainement beaucoup plus appréciées que bien des discours :

- Tout d'abord, des autocars mis à la disposition des supporters qui souhaitent se rendre à Douai pour le match de coupe de France le 10 novembre, afin de soutenir leur équipe. Le succès fut défait aux joueurs sur le terrain mais fut cependant complet sur le plan de l'ambiance dans les autocars !!!

- La bonne organisation du Tournoi de belote à la salle des fêtes de Croix le 10 décembre est également à souligner quand on sait que plus de 140 joueurs ont participé à cette journée... et que les lauréats se sont partagé l'équivalent de 8.000 F de lots.

- Toujours en décembre, le Tournoi de boules a maintenu le moral de nos supporters. Organisé avec l'U.B.C., ce tournoi a permis à plus de 60 joueurs de prendre part au jeu, donc de mieux connaître indirectement l'IRIS CLUB, ses problèmes, ses joies et ses espérances.

C'est là un peu la vocation du club des supporters et, c'est dans cette voie que se sont engagés ses animateurs.

Toutes les idées dans ce domaine seront donc les bienvenues.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Les réunions mensuelles sont toujours sympathiques et agréables.

Rendez-vous donc aux amateurs le dernier vendredi de chaque mois au siège : "Café de la Brasserie"
9, rue de la Gare à Croix.
de 18 h à 19 h 45.

Ce qui n'exclut pas la présence de tous et toujours plus nombreux sur le terrain lors de nos matches

Coupe Nationale F.S.C.F. Basket

Exploit des Seniors Masculins

Lors des poules éliminatoires, les Seniors Masculins du Foyer Saint-Pierre CROIX réussissaient un parcours sans faute et se qualifiaient devant les équipes de G.A.S. CHANTILLY, P.S. MENILMONTANT PARIS et J. FRANCE LAMBERSART.

Ils rencontraient l'équipe de A.S. VARENNES (Seine-et-Marne) pour le compte des huitièmes de Finale. Les deux équipes évoluent au même niveau de championnat régional. La rencontre resta très longtemps indécise. Les Croisiens prenaient un léger avantage en fin de rencontre, qu'ils arrivaient à préserver jusqu'au coup de sifflet final (83-81). Ils se qualifient ainsi pour les quarts de Finale, pour la première fois dans l'histoire du foyer. Ils se déplaceront en Alsace, à Rishheim pour y rencontrer l'équipe locale qui évolue dans le championnat régional d'Alsace. Tâche qui s'annonce difficile quand on connaît le niveau de jeu dans cette région.

Majorettes Croix Saint-Pierre

29, Place de la Liberté
59170 Croix

Le 28 janvier s'est tenue l'Assemblée Générale de notre Société. Après le rapport moral de l'année écoulée, lecture a été donnée du rapport financier faisant ressortir un excédent important des recettes sur les dépenses, excédent qui servira à financer l'achat de nouvelles tenues pour les majorettes.

Les 11 et 12 février 1984, s'est déroulé à Wattrelos un stage du second degré, organisé par les majorettes de Beaulieu avec le concours de l'U.M.M.F. Les six filles présentées par notre Société ont toutes été reçues. Moyenne générale pour l'ensemble des groupes : 80 % de réussite. Les diplômes ont été remis par Monsieur FAUGARET, Député Maire de Wattrelos.

Au programme prévu par l'Office Culturel de Croix dans le cadre "Croix-Festivités", la compagnie "M. THEATRE" interprétera le dimanche 20 mai, dès 16 h, en la salle G. DEDECKER, 23, rue Jean-Jaurès à Croix, une œuvre extrêmement comique de B. VIAN intitulée :

CINEMASSACRE

"Cinémassacre" est un spectacle humoristique sur les genres cinématographiques qui a le goût du cinéma, qui ressemble au cinéma. Mais c'est du théâtre ! En effet, nous sommes dans un studio où acteurs et techniciens se retrouvent pour un nouveau film. Pourtant, il manque le scénario. Passe par là un auteur en mal de création qui propose ses services. Et l'on décide de faire des bouts d'essai dans les différents genres : historique, exotique, guerre, noir, réaliste, horreur. Décors, costumes, musiques, éclairages changent toutes les dix minutes. C'est à une véritable parade du cinéma avec clins d'œil, gags, caricatures, imitations que "M. THEATRE" (ex Théâtre de la Manivelle) vous convie dans l'ambiance survoltée du studio fou pour le plaisir de tous. Dix comédiens et techniciens qui souhaitent vous divertir avec une pièce originale. "Cinémassacre" a commencé sa tournée avec succès à Wasquehal et à Lille. Souhaitons qu'à Croix, le dimanche 20 mai, de nombreux spectateurs soient au rendez-vous. L'entrée de la salle des fêtes sera fixée à 15,00 F pour les adultes et à 5,00 F pour les enfants d'âge scolaire.



Foyer Saint-Pierre

137, Rue J.-B Delescluse CROIX

Tournois Basket - Pâques 1984

Samedi 21 avril	de 14 h 30 à 19 h	Benjamins Masculins - Tournoi avec 6 équipes
Dimanche 22 avril	de 9 h à 12 h 30	Cadettes Féminines - Tournoi avec 4 équipes de 9 h à 12 h 30
Lundi 23 avril	de 9 h à 12 h 30	Minimes Masculins - Tournoi avec 4 équipes
Lundi 23 avril	de 14 h 30 à 19 h	Seniors Masculins - Tournoi avec 4 équipes

Le Courrier des Associations

MARC
ANDRÉ



C'est
l'hiéat' patoisant !

Bal Populaire et Costumé

L'Office Culturel de Croix invite les Croisiennes et les Croisiens, de tous âges, à assister à son traditionnel :

BAL POPULAIRE & COSTUME

qu'animera l'orchestre Marc ANDRÉ le samedi 2 juin 1984 de 20 h à 1 h du matin en la salle G. DEDECKER, 23, rue Jean-Jaurès à Croix (ex Salle des Fêtes). Le plus beau costume ainsi que le plus beau couple seront récompensés. L'entrée sera fixée à 15,00 F.

Dès à présent, pensez à vos costumes !

Soirée Patoisante

Dans le cadre de "Croix-Festivités" l'Office Culturel de Croix offrira, le vendredi 25 mai 1984, aux Croisiennes et aux Croisiens une agréable soirée patoisante.

Celle-ci se déroulera en la Salle G. DEDECKER, 23, rue Jean-Jaurès à Croix et se composera de deux parties. Au cours de la première, qui débutera dès 20 h, des chansons ainsi que des sketches, le tout en patois, seront interprétés par les artistes du "Caveau Lillois". Au cours de la seconde, une comédie en un acte intitulée :

Mariache-Bénache

sera jouée par des comédiens appartenant également au "Caveau Lillois".

Sophie, le personnage central de cette pièce, décide de créer une agence matrimoniale. Pour se faire, elle passe une annonce dans les journaux. Dans un second temps, Sophie fait paraître, dans les mêmes journaux, une seconde annonce, mais cette fois, pour vendre une vieille armoire.

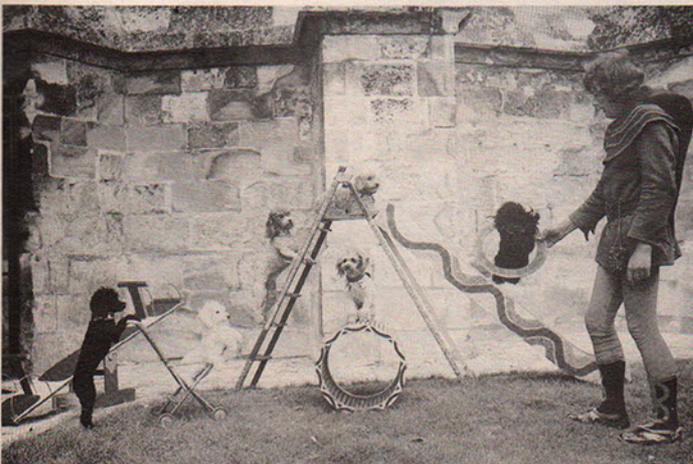
Naturellement des prétendants de toute sorte se présentent ce qui engendre une situation inextricable de quiproquos on ne peut plus comique, et bien entendu, tout cela... en patois, ce qui renforce le caractère savoureux du spectacle.

Ne manquez donc pas les aventures de Sophie. L'entrée de la salle sera fixée à 15,00 F pour les adultes et à 5,00 F pour les enfants d'âge scolaire.

Les Alberty's

A l'initiative de l'Office Culturel de Croix, et dans le cadre de "Croix-Festivités" présenteront un spectacle médiéval d'animation le samedi 5 mai 1984, rue de la Gare (face au marché) et le dimanche 6 mai, place Saint-Pierre (à proximité du marché).

Les Croisiennes et les Croisiens, grands et petits, sont invités à venir, dès 9 h 30, admirer ces animations à l'ancienne qui se composeront de numéros de danseurs de corde, de jongleurs de torches, de chiens comédiens comme l'indique la photographie ci-dessus.



Le Président et le Comité de l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de Croix ont le plaisir de vous inviter au :

"THE DANSANT"

qu'ils organisent le dimanche 8 avril prochain, de 15 h à 20 h en la salle des Fêtes de Croix, 23, rue Jean-Jaurès.

Animation par "BOB & DANY" (ambiance assurée).

En intermède, exhibition de danses modernes et de salon par "Le Club de Danse Tourquennois", présidé par Jean HEYMAN, professeur de danse, diplômé de l'Académie des Maîtres de Danse de France.

Entrée : 10,00 F (seulement !)

Entrée gratuite pour les enfants de moins de 14 ans.



Le Courrier des Associations

C.S.C.V.

68, rue J. Guesde
CROIX

Permanence : 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois, de 17 h 30 à 18 h 30 à l'Office Culturel, 68, rue Jules Guesde.



Assemblée des adhérents C.S.C.V.

La C.S.C.V. continue son action, principalement pour les logements loués par le C.A.L., rue Saint-Jacques.

Suite à l'intervention de la C.S.C.V., la visite des logements annoncée par le 26 novembre, avec la Municipalité et le C.A.L., a bien eu lieu. Confirmant cette visite, la C.S.C.V. a envoyé une lettre aux Responsables du C.A.L. - avec copie à Monsieur le Maire - rappelant ce qui en ressortait :

- 1) Que des réparations urgentes seraient faites assez rapidement.
- 2) Qu'une étude serait entreprise pour la réalisation de travaux plus importants et qu'un plan financier serait établi.
- 3) Que des contacts seraient pris avec la Municipalité pour connaître sa participation dans l'aménagement de ces maisons.

Dans cette lettre, la C.S.C.V. exprimait aussi le désir d'être considérée à part entière - étant à l'origine de l'action entreprise - et d'être présente, dès le début, aux entrevues qui devraient avoir lieu avec la Municipalité. Cette demande n'a pas été retenue.

Dans sa réponse, le président du C.A.L. donne son accord sur ce qui nous paraît essentiel, c'est-à-dire : "qu'aucune décision ne soit prise sans l'accord des locataires et leur participation". Il pense qu'il est prématuré de le faire maintenant, mais une réunion sera organisée avec les locataires, le C.A.L., la Mairie et la C.S.C.V. pour retenir les bonnes solutions, dès que l'étude des problèmes sera avancée.

Lors de la dernière rencontre du C.A.L. avec la C.S.C.V. et les locataires, la déception a été grande d'apprendre que, malgré les promesses faites, les réparations urgentes ne pourraient être entreprises. Il faut attendre les choix qui seront faits en matière de réhabilitation. Les conditions de vie des locataires se dégradent pourtant de plus en plus... Il faut une solution rapide... D'autres locataires du C.A.L. se sont joints à ceux de la rue Saint-Jacques, des problèmes d'entretien, d'humidité et de chauffage ont été soulevés avec leurs conséquences sur la santé (chambres inhabitables, personne âgée condamnée à se chauffer avec du gaz butane, etc. Malgré plusieurs interventions, le C.A.L. ne fait rien... Quels moyens faudra-t-il employer pour le faire entendre ???

Entrevue avec Monsieur le Maire : Les problèmes ci-dessus ont été évoqués tout particulièrement, parmi d'autres, au cours d'une entrevue avec Monsieur le Maire, lequel attentif à nos légitimes revendications, a promis d'intervenir rapidement auprès du C.A.L.

Insertion des jeunes 16/18 ans : Le problème de l'insertion des jeunes ayant été à l'ordre du jour du Conseil Municipal de décembre, où la C.S.C.V. était présente, nous avons adressé une lettre à Monsieur HIBON, Conseiller délégué, réclamant une réunion, dans un délai rapide, de la Commission Extra-Municipale.

En 1982, le C.R.I. a récupéré 185 tonnes dans les 13 bennes installées sur le territoire de Croix.

La Fédération de Lille a fait un très gros effort en implantant de nouvelles bennes de couleur verte (comme la nature) en fibre de verre, plus attrayantes et dont l'entretien est plus facile, à condition qu'elles soient respectées par tous. Par la suite 2 bennes furent installées, l'une à la Mairie, l'autre à la M.P.T. pour la récupération du papier. Plus tard, un enclos grillagé fut construit dans le parc et une partie de la population et des commerçants purent déposer leurs vieux papiers et cartons, solution très intéressante surtout pour les cartons de grandes dimensions.

Depuis fin août, par sécurité, suite à un incident, cette enclos n'existe plus.

La Municipalité nous a proposé un nouvel emplacement et, en attendant la construction de ce nouvel enclos en dur, une solution intermédiaire est en cours d'étude par le service des travaux.

En 1982, le C.R.I. a récupéré 76 tonnes de papier carton. Il faut toujours 15 arbres pour faire une tonne de papier.

L'intérêt de la récupération et du recyclage des papiers et cartons est double.

- C'est un produit qui provoque un grave déficit en devises.

- C'est un secteur où le recyclage a de bonnes chances d'être efficace et rentable.

Chaque année, on achète à l'étranger (Canada, U.R.S.S., Scandinavie) des millions d'arbres pour faire de la pâte à papier et généralement le papier réalisé termine dans les poubelles et ensuite dans les incinérateurs.

TOUT CELA PART EN FUMÉE

Près de chez vous il y a peut-être une benne à papier où pas bien loin car 12 bennes papier sont implantées sur CROIX.

Venez nombreux à l'Assemblée Générale qui aura lieu le samedi 21 avril à 16 h à l'Office Culturel de Croix.

Si vous désirez nous aider dans notre action, envoyez votre candidature chez Monsieur BAJDAS, 64, rue Anatole-France à Croix.

Assemblée des adhérents de Roubaix et environs (voir photo).

Le logement reste le premier mais pas le seul souci de la C.S.C.V. : c'est ce que tous les adhérents et sympathisants présents ont pu constater lors de la rencontre du 21 janvier au Carrefour à Roubaix, où, par des montages audiovisuels, ils ont pu se rendre compte des actions menées sur tous les autres plans du Cadre de Vie : santé, consommation, environnement...

C.R.I.

64, rue A. France

Le C.R.I. de Croix est encore une jeune Association puisqu'elle vient de fêter le 5 novembre 1983 son quatrième anniversaire. Mais la récupération du verre existait déjà dans notre ville depuis 1978. En effet, la Municipalité avait lancé une campagne de ramassage du verre avec le concours de la population croisienne et surtout avec la participation des enseignants et des élèves des écoles et collèges de Croix.

Dans les écoles, les bouteilles étaient récupérées dans des tonneaux.

À la Mairie, une grande benne de la T.R.U. était installée pour le transbordement.

En 1978, 60 tonnes récupérées.

En 1979, 65 tonnes récupérées.



MARDI 10 AVRIL 1984

A 20 HEURES

Réunion Publique sur le BUDGET PRIMITIF

Salle Gustave Dedecker
1^{er} étage

U.N.R.P.A.
**Union des Vieux
de France**

Café Saint-Pierre,
Place de la Liberté
59170 CROIX
Tél. (20) 70.74.42

**Ligue pour la Liberté
des Vaccinations**

20, avenue de Gaulle
CROIX

Au cours de notre réunion du 15 décembre 1983, nous sommes revenus sur la vaccination par le B.C.G. Nous avons rappelé qu'elle n'est obligatoire qu'à partir de 6 ans et qu'elle ne peut donc être exigée pour la fréquentation de l'école maternelle. Dans les maternités, les bébés reçoivent souvent le B.C.G., mais là aussi, il faut savoir que l'on peut la refuser.

Nous nous sommes étonnés, qu'après les séances de vaccinations par le B.C.G., qui ont lieu presque chaque année dans les écoles, il ne soit jamais procédé, par le médecin vaccinateur au contrôle de celles-ci, alors que la loi l'exige. Comment savoir, alors, si les enfants l'ont bien supportée ?

Pour toute question à propos des vaccinations, écrire ou téléphoner à Madame DUBAR, 20 avenue de Gaulle à Croix, Tél. 70 00 24

Pas grand chose de nouveau à l'Union des Vieux de France depuis la distribution du colis de Noël, le 30 décembre 1983, sauf quelques dates qui seront à retenir pour les prochaines semaines à venir :

- Premier voyage le 12 avril
- Visite à la Maison de Retraite comme chaque année pour les fêtes de Pâques le 19 avril
- Distribution du colis de Pâques le 20 avril de 15 à 18 h
- Fête le 28 avril
- Voyage le 24 mai

D'autres fêtes et voyages sont également au programme pour les mois suivants.

Le Courrier des Associations

Centre Loisirs de Beaumont

rue Winston Churchill
destiné aux handicapés.

thousiasme cela devenait dangereux et le risque qu'ils prenaient. Le vélo dû être supprimé.

Profitant de l'expérience de quelques familles et des clubs de tandem (destinés aux Mals-Voyants), le Centre aimerait par la possession d'un tandem, faire profiter des joies de la bicyclette à ses han-



Ce Centre rassemble chaque samedi après-midi une trentaine de handicapés dans diverses activités de loisirs, en salle durant la période d'hiver et le bénéfice du Parc de Beaumont pendant les beaux jours.

Ce Centre a été créé il y a 16 ans avec l'autorisation de la Municipalité et pris en charge par l'Association des "PAPILLONS BLANCS".

Au début, le Centre possédait une bicyclette, et quelle joie pour certains d'apprendre à rouler. Mais avec leur en-

dicapés. Le parc de Beaumont se prêtant à merveille (la conduite du tandem étant confié à un responsable).

L'équipe d'encadrement recherche un tandem même ancien, elle est prête à le remettre en état de marche.

Rappelons que les jeunes gens qui accepteraient de participer à ces samedis après-midi seront les bienvenus.

Centre de Loisirs de Beaumont
Rue Winston-Churchill
tous les samedis après-midi
ou Tél. 72.26.38.

furent excellents. Un exercice d'entraînement dans le parc municipal (les secouristes actifs doivent également se recycler) s'est déroulé dans de bonnes conditions. Enfin pour joindre l'utile à l'agréable, les secouristes se sont réunis à l'occasion d'un repas d'Amitiés récemment.

L'action d'information du secourisme se développe dans les écoles notamment, l'association se tient à la disposition des établissements scolaires qui le souhaitent pour assurer ces séances. Les E.S.P.C. se tiennent à la disposition des associations pour assurer des postes de secours ou pour tous autres renseignements.

Tél. 98.17.56 - ESPC - 5, rue Delerue
59290 WASQUEHAL

Le bureau de l'association est composé de :

Président : M. CYR DE REVIÈRE
Vice-Présidents : M. Maurice BLANDIN - M. Jean-Claude SCHOTTE
Trésoriers : MM. D. STORME - C. BRO-CART
Secrétaires : Mmes WALMACQ - FILLIPOVIES - PETIT
Assistante à la Présidence : M. D. DU-QUESNE

Une équipe parfaitement rodée et qui agit dans le bon sens. Récemment, un stand a été mis en place lors des journées des handicapés, une session de formation pour le diplôme de secouriste a été organisé à l'office culturel. Les résultats



Handicapés

Quel que soit votre handicap si vous souhaitez avoir des informations, des conseils ou tout simplement une meilleure communication avec les autres, RADIO W.E.P. 101.1 FM stéréo vous propose chaque lundi de 16 h à 18 h SOURIRE A LA VIE, une émission spécialement conçue et réalisée pour les handicapés, animée par Danielle TURBANT, présidente du Groupement d'Action des Sclérosés en Plaques qui reçoit des responsables de différentes associations ou d'administrations et traite de différents problèmes que peuvent rencontrer les handicapés et vous attend donc chaque lundi sur le 38.11.11.

Nous vous rappelons également que le Groupement d'Action des Sclérosés en Plaques (G.A.S.E.P.) se situe 124, rue Sadi-Carnot à Haubourdin. Tél. (20) 07.53.49

Don du Sang "Spécial Clinique du Parc"

VENDREDI 6 AVRIL 1984

9 h - 12 h 30

15 h - 18 h

(dans le car de prélèvements du C.R.T.S. de Lille)

La collecte est ouverte à tous :

- Parents et Amis des pensionnaires de la Clinique,
- Membres du personnel de l'Etablissement,
- ...et tous les Croisiens.

SAUVEZ DES VIES...

OFFREZ VOTRE SANG

N.B. - Les donneurs de sang ayant participé à la collecte du 17.18/02/84, à la Salle des Fêtes de Croix, ne pourront renouveler leur geste cette fois, un délai de 2 MOIS minimum devant être respecté entre chaque don.

Département du Nord DIRECTION DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES

Circonscription
de Service Social
Roubaix - Croix - Wasquehal
35, Av J.-B. Lebas
59100 Roubaix
Tél. 70.08.00

Permanences des assistantes sociales à Croix :

- Mlle STEEN : le lundi de 14 h à 16 h 30 au centre médico-social : 2, rue L. Déjardin - tél : 70.87.94

- Mlle PRIN : le mardi de 9 h à 12 h au centre médico-social : 2, rue L. DEJAR-DIN - tél. : 70.87.94

- Mme LAVALARD : le vendredi de 9 h à 12 h à l'office culturel : 68, rue Jules-Guesde - tél. : 72.57.16.
le vendredi de 15 h à 16 h au local collectif résidentiel : 4 bis, rue de Tourcoing.

Le Comité de Quartier "Croix-Centre"

172, rue Dubled - CROIX

Le comité fête son premier Anniversaire.

L'Assemblée trimestrielle du Comité de Quartier de Croix-Centre s'est tenue le samedi 14 janvier 1984 au foyer de l'Ouest, rue de l'Ouest à Croix. Assistait à cette réunion M. Francis DEBEUNNE, Maire de Croix, MM. BLOUET et DUQUESNE, adjoints, HIBON et VANPUYBROUCK, conseillers délégués, Mmes FIEVET, SENECHAL, MM. CARISSIMO, CROMBEZ, DELEPORTE, DUBAR, WYFFELS, conseillers, LAGAE des services techniques de la ville, ainsi que les représentants des Comités Saint-Pierre, et de la MACKELLERIE.

En début de séance, M. le Maire présente à l'assistance ses vœux pour 1984, ainsi que ceux du Conseil Municipal.

M. DEVINCK, président du Comité, remercie M. DEBEUNNE et formule ses souhaits pour cette nouvelle année, puis il souligne à nouveau le rôle du Comité, informant les personnes présentes de l'organisation et du fonctionnement des futures réunions :

- liste des membres du Comité distribuée à chaque Assemblée,
- présence à l'entrée de la salle d'un membre afin de recevoir les questions que les habitants souhaiteraient poser ou qui pourraient être mises à l'ordre du jour.

Puis M. DEVINCK rappelle que le rôle du Comité n'était pas de prendre en compte les problèmes personnels. Il a, d'autre part, pris note d'une remarque tendant à constater que les écoles et le troisième âge étaient souvent des laissés pour compte.

Appel est fait aux personnes volontaires pour s'occuper de ces deux catégories.

L'ordre du jour reprenait, en première partie, les problèmes évoqués lors de la réunion du 15 octobre 1983. A savoir :

- sens unique, rue Gambetta,
- sens unique, rue Pluquet,
- stationnement zone bleue.

Ensuite ce fut les questions faisant partie de l'ordre du jour :

- tunnel sous la gare,
- desserte de la ville par les transports en commun,
- problèmes de feux "Place de la République",

- environnement : problèmes soulevés par les habitants de l'Avenue Le Nôtre,
- stationnement : voitures sur les trottoirs,
- plaques des rues,
- trottoirs : au niveau des rues Balzac et Lebas.

Questions auxquelles il est soit répondu ou pris note par la Municipalité.

En fin de réunion, M. DEVINCK signale que la prochaine Assemblée aura lieu le samedi 14 avril 1984 à la Maison pour Tous, rue Jean-Jaurès.

Par ailleurs :

Le Comité de quartier de Croix Centre, les commerçants de Croix Centre organisent le Samedi 23 juin 1984 :

UNE BRADERIE - FOIRE AUX PUCES - EXPOSITION DE VOITURES.

rue du Professeur Perrin - à partir de la rue Vauban - Place de la République - rue Jean-Jaurès - jusque la rue Ghesquière de 8 heures à 13 heures.

Pour tous renseignements, téléphonez à :

- M. Jean-Marc VERDONCK
Tél. 98.37.32
- M. Jean LECOINTE - Tél. 72.20.90
- M. Jean-Yves LE MENN - Tél. 98.08.27

Comité de Quartier de Croix St Pierre 12, rue de la Consolation Croix

Notre Comité est toujours là, bien vivant, tenant à être présent au cœur du quartier, attentif aux problèmes qui se posent aux habitants et bien décidé à les soumettre à la Municipalité de façon à obtenir une solution appropriée et contribuer ainsi au "mieux vivre" dans notre Ville.

La dernière réunion plénière a eu lieu le samedi 11 février 1984. L'assistance était un peu moins nombreuse qu'aux réunions précédentes et nous l'avons regretté. Néanmoins, les discussions ont été aussi fructueuses que d'habitude.

Suivant les règles de toute association, le renouvellement du Bureau a été voté dans son ensemble. Les mandats répartis aux membres seront donnés dans le prochain "Vivre à Croix".

Au cours de la rencontre précitée, une mise au point des desiderata exprimés depuis la création du Comité, a été faite, car certains problèmes restent en suspens et les habitants concernés le savent bien. Monsieur le Maire ou les adjoints responsables, ainsi relancés, ont répondu que chaque remarque avait été étudiée et que, dans la plupart des cas, si satisfaction n'était pas donnée, c'est que la solution n'était pas du ressort de la Ville, mais de la Communauté urbaine. De même, d'autres problèmes n'existeraient pas si tous les habitants voulaient faire preuve d'un bon sens civique lequel fait parfois, hélas, défaut de nos jours.

Dire ici, en quelques lignes qui nous sont réservées, le contenu des discussions est impossible, aussi nous ne serions trop recommander aux habitants de venir nombreux aux réunions. Monsieur le

Le Courrier des Associations

Maire, de nombreux adjoints et conseillers sont toujours présents. En étant face à face, il est possible d'avoir un dialogue enrichissant, prouvant que les "il y a qu'à..." ne sont pas toujours applicables ou demandent avant de l'être, des études longues et bien souvent coûteuses. Nous ne saurions trop dire et redire que le "mieux-vivre" dans nos quartiers dépend d'abord de chaque habitant, que "roupéter" chacun dans son coin, ne sert à rien. Si quelque chose ne va pas, si une solution nous semble possible pour l'amélioration de la vie de tous, pourquoi ne pas en faire part aux "antennes" du Comité (nous rappelons leurs adresses dans les derniers "Vivre à Croix"). Des formulaires sont d'ailleurs disponibles chez chacune d'entre elles : vous pouvez solliciter ce formulaire, y apposer ce que vous avez à dire et le rendre ensuite à qui vous l'a remis, entre deux réunions. Vos remarques seront prises en considération, étudiées et reprises lors de la réunion plénière suivante. C'est une façon de procéder plus utile et qui fait gagner du temps.

Bien vivre dans son quartier, c'est aussi pouvoir se distraire. Le Président du Comité, Monsieur CHARPENTIER, a mis lui-même sur pied, deux concours de belote, dotés de prix. Celui du 25 février aura eu lieu quand paraîtra ce journal, l'autre est prévu le 7 avril. Avis aux amateurs...

Notre prochaine rencontre plénière est envisagée début juin. Dès que sa date exacte sera fixée, nous la communiquerons par voie de presse, bien avant la parution des affiches habituelles, afin que vous puissiez en retenir la date et être des nôtres. Notre quartier de St-Pierre était jadis un quartier bien vivant, il s'est assombri un peu depuis quelques temps. Il appartient à chacun d'entre nous qui y habitons, de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour le remettre en valeur. Qu'on se le dise...

A bientôt...

Fraternelle des Anciens Combattants

Café Saint-Pierre
29, Place de la Liberté
59170 CROIX

L'Assemblée générale de fin d'année de la Section de Croix de la Fraternelle des Anciens Combattants s'est tenue le 10 décembre dernier au Siège, 29, Place de la Liberté dans la salle du PMU que M. et Mme DUBUISSON avaient mis à sa disposition.

Le Colonel HOSTE, Président de la Fraternelle des Combattants Roubaixiens, les Présidents des Sections de Roubaix entouraient le Président et la Commission de Croix qui eurent la satisfaction de rencontrer la presque totalité des adhérents ; seuls, quelques invalides étaient absents, ainsi que quelques personnes occupées à leur travail.

Appel des cotisations 1984 donnant droit à la tombola finale, rappel par le Président des demandes de cartes de combattant ou TRN déposées dans l'année, des réunions dans les sections de Roubaix et de l'excursion en cours d'année où l'on constate que les Anciens sont plus assidus que les jeunes.

Evocation des manifestations patriotiques des 8 mai et 11 novembre, cette dernière ayant été un peu mieux suivie que la précédente, des banquets de la Fraternelle et de celui organisé par la Municipalité de Croix où ceux qui participèrent eurent le plaisir de passer un bon moment.

Le Colonel HOSTE traite du problème des pensions avec un certain regret que celles-ci se seraient pas "mises à jour" avant 1986 et de la situation internationale qui laisse perplexes quant à notre avenir. Puis en accord avec le Président de Croix qui le souhaite depuis quelques années, il invita les AFN à prendre la

relève de la Section comme cela s'est fait dernièrement pour les sections de l'Épéule et du Sacré Cœur.

Monsieur BAJDAS demanda alors aux AFN de se réunir le 14 janvier pour en discuter.

Eut lieu ensuite la tombola richement dotée tant par les dons d'adhérents que par quelques firmes des environs particulièrement généreuses. Chacun reçut un lot, le 1^{er} (2 chaises cannées) emporté par un ancien, le 2^e (2 peignoirs de bain) gagné par un AFN.

Une soixantaine de colis de Noël distribués compensant largement le coût de la cotisation et le verre de l'amitié clôturèrent l'Assemblée Générale.

Le 14 janvier, comme prévu, les AFN se réunissaient pour discuter de leur responsabilité au sein de la Section et de choisir parmi eux celui qui aurait le plus d'aptitude à succéder au Président actuel. Beaucoup d'AFN se proposèrent à aider celui qui prendrait cette charge et il fut désigné à l'unanimité des membres présents.

Monsieur WAGON qui avait assisté à cette réunion pour qu'une décision soit enfin prise, présentera son successeur à l'Assemblée Générale qui se tiendra le 19 mai prochain et l'assura de toute son aide le temps nécessaire pour que la Section fonctionne dans le même esprit de service et de dévouement à l'égard des Anciens et des Jeunes. Une nouvelle Commission sera alors mise sur pieds - Anciens et AFN confondus - et officialisée à cette date.

Fédération Nationale des Combattants Prisonniers de Guerre du Nord et Combattants d'Algérie-Tunisie-Maroc

Section de Croix
"arrondissement de Roubaix"
68, rue Jules Guesde
Croix

A.C.P.G. C.A.T.M. Section de Croix.

Nous rappelons que nos permanences se tiennent les deuxième et quatrième jeudi de chaque mois, de 16 h à 18 h au Centre Culturel, 68, rue Jules-Guesde, ce qui permet à chacun d'obtenir tous les renseignements nous concernant : inscription comme nouveau membre de la Section, obtention de la carte d'Ancien Combattant et établissement des dossiers pour la retraite A.C. dès 65 ans. Quelques retardataires n'ont pas encore réglé leur cotisation pour 1984, nous leur demandons un petit effort.

Le mardi 8 mai prochain voulant marquer le 39^e anniversaire de l'Armistice et de la capitulation de l'Allemagne nazie, à l'issue de la manifestation du Souvenir le matin au cimetière, où nous déposerons une gerbe de fleurs au Monument aux Morts, nous nous rassemblerons à 13 h, Salle Gustave DEDECKER pour participer à un repas familial que nous organisons. Un menu très étudié pour satisfaire même les plus difficiles et une bonne ambiance y seront assurés avec musique, chants et danses (pour les amateurs) qui pourront se prolonger jusque 20 h. La participation aux frais demandée est de 80 F tout compris, les réservations pourront se faire au Siège les jeudis 12 et 26 avril en y joignant le montant soit en numéraires soit par C.C.P. au n° 22.49.57 N au nom du Président André VANDEN BOGAERDE, mentionnant sur le talon "Repas du 8 mai". Soyons nombreux à profiter de ces quelques bonnes heures de détente, entre nous, vous ne le regretterez sûrement pas, et nous vous y attendons bien amicalement.

F.N.A.C.A.

224, rue Kléber
Croix

La F.N.A.C.A. se souvient...

Le 19 mars 1962 à midi... le cessez-le-feu était proclamé en Algérie, mettant fin officiellement à dix années de guerre en Afrique du Nord.

Une guerre qui longtemps, n'a pas voulu dire son nom et qui s'abritera derrière une expression des plus banales : "OPÉRATIONS DE MAINTIEN DE L'ORDRE"

Pourtant le 1^{er} novembre 1954 au 19 mars 1962, date officielle de la fin des combats, mais non des attentats, c'est une véritable guerre qui se déroulera en Algérie. Une longue guerre avec son lot de drames, de misère et qui se terminera par l'indépendance de l'Algérie et le tragique exode des rapatriés.

C'est pour cela, que vingt deux ans plus tard, la F.N.A.C.A. Comité de Croix-Wasquehal, pour la première fois, depuis sa création dans les dites communes, vous demande, A VOUS TOUS ANCIENS D'A.F.N. de venir nombreux devant ce monument aux morts, symbole de tant de sacrifices, pour nous recueillir en toute simplicité à la mémoire des 30.000 militaires Français, nos camarades tombés pour la plupart à l'âge de vingt ans, et à celle des victimes civiles.

Le lundi 19 mars 1984 à 17 h 30 à Croix, au monument aux morts où nous avons déposé une gerbe. Le rassemblement était fixé à l'entrée du cimetière, Rue de l'égalité.

Il se déroula la même manifestation, au monument aux morts de Wasquehal, elle était fixée pour 18 h 30, le rassemblement se fit à l'entrée du monument aux morts de Wasquehal.

Combattants Républicains

9, rue de la Gare
Croix

Sept nouveaux médaillés chez les Combattants Républicains et A.F.N. dont le bilan de l'année 1983 est très positif.

L'Assemblée Générale annuelle de la section de Croix s'est tenue le 29 janvier dernier dans la salle du Foyer de l'Ouest sous la présidence d'honneur de Monsieur Francis DEBEUNNE, maire de Croix, qui avait à ses côtés : Gilbert DURIEZ, président honoraire de la section et trésorier national de la F.N.C.R.-A.F.N. ainsi que les membres de la Commission : Paul BOURSE, président actif ; Paul HELIN, vice-président ; Michel GYSELINCK, secrétaire, membre du Bureau Départemental, Vice-Président National au titre des A.F.N. ; Maurice DEVOS, secrétaire-adjoint, Pierre MEURIN et Paul HALLART, respectivement trésorier et trésorier adjoint ; Arthur DUMONT, membre du Bureau Départemental ; Maurice COURS ; Georges CROMBEZ ; Jacques DERONNE ; Charles DUPONCHEEL ; Gilbert NUTTE et Pierre MUNIER, porte-drapeau.

Le président Paul BOURSE ouvrit la séance en présence de 160 secrétaires à qui il souhaita la bienvenue ainsi qu'à Monsieur le Maire qu'il remercia d'avoir répondu avec empressement à son invitation. Il présenta à l'assistance ses vœux de santé et de bonheur et eût une pensée émue pour les onze sociétaires décédés au cours de l'année écoulée et à la mémoire desquels il fit observer une minute de silence : MM. Louis VANOOSTHUYSE - Jules DELEU - Alphonse COPIN - Albert DILIES - Louis DELEU - Fernand DELEFOLLY - Paul DIZY - Claude MAST - Michel PIT-

TEMAN - J.-André VOGELS et Arthur MERLIN.

Malgré ces onze décès, l'effectif de la section se maintient très honorablement grâce au dynamisme de ses dirigeants avec, à ce jour, 325 membres dont 165 A.F.N.

Il fit part des bons résultats des jeux de 421 de St-Eloi organisés au profit du Colis de Noël des enfants et qui ont permis de répondre aisément à une centaine d'inscriptions. La distribution qui a eu lieu le 25 décembre au Foyer de l'Ouest, en présence de Monsieur le Maire, fit plaisir aux enfants et aussi aux parents qui sont toujours sensibles à cette petite fête de famille.

Le président profita de l'occasion pour remercier les camarades qui se sont relayés pour assurer le bon fonctionnement des jeux ainsi que les donateurs et les cafetiers qui ont donné libre accès dans leurs établissements. Il annonça que le banquet de la section aura lieu le 25 mars. Le menu sera de qualité exceptionnelle. Il lança un appel pour une participation nombreuse. Les bulletins de participation parviendront aux sociétaires dans les prochains jours.

Le trésorier Pierre MEURIN donna lecture de son compte-rendu financier de l'année 1983 qui fit apparaître un excédent appréciable qui est le résultat d'une saine gestion. Le trésorier national Gilbert DURIEZ et le président Paul BOURSE ont constaté la bonne tenue de sa comptabilité. Les chiffres annoncés ont été reconnus exacts. En conséquence quitus a été donné à Pierre MEURIN avec les félicitations du Bureau.

Le secrétaire Michel GYSELINCK fit un exposé détaillé sur l'activité de la Commission au cours de l'année écoulée. Les permanences qu'il assure en collaboration avec le président Paul BOURSE donnent des résultats très encourageants qui se concrétisent par de nouvelles adhésions qui assurent la relève.

Les dossiers sont régulièrement établis et transmis dans les meilleurs délais. Il demanda aux camarades qui n'obtiennent pas satisfaction dans l'immédiat de faire preuve de patience car l'Office Départemental est parfois débordé, ajoutant que, lorsque cela s'avère nécessaire en cas de refus, il reste toujours la possibilité de faire appel à une décision de rejet sans pour autant être certain d'obtenir satisfaction.

Michel GYSELINCK, au nom de la section toute entière, félicita les sept sociétaires qui ont reçu la Carte du Combattant et auxquels il remit la Croix du Combattant offerte par la section : Charles OVAERT (A.C. 39-45) - Francis COUSIN - Guy DEGILLAGE - Victor DEMASURE - Paul HALLART - Robert LABY - Michel MARTYN. Le diplôme de Reconnaissance a été attribué à J. P. DERYCKE et Roland LECLERCO.

M. Gilbert DURIEZ, après avoir fait un rapide historique de la F.N.C.R. parla des mesures, d'ailleurs peu nombreuses, concernant les Anciens Combattants adoptées au cours de l'année 1983 : mesure de rattrapage de 1% du rapport constant inscrite en deuxième lecture dans la loi de finances de 1984 et qui ne prendra effet que dans les deux derniers mois de l'année. Ainsi, la valeur du point est portée à 53 F 15 à compter du 1^{er} janvier 1984 ce qui porte la Retraite du Combattant à 1.753 F 95

Il revenait à Monsieur le Maire de conclure. Il le fit en disant tout le plaisir qu'il ressentait de se retrouver parmi les Combattants Républicains et A.F.N. et sa satisfaction de constater l'esprit de grande fraternité qui règne dans l'association. Il adressa ses félicitations au président et à ses collaborateurs en les assurant de son soutien et de celui de l'Administration municipale.

La réunion prit fin par la remise d'un lot à tous les présents, les sociétaires malades et qui s'étaient fait connaître n'ont pas été oubliés.

PROGRAMME FESTIVITES CROIX

des festivités organisées avec le concours des Associations locales et des Ecoles,
sous le patronage de la Municipalité, du 28 avril au 11 juin.

Samedi 28 avril 1984

8 h 15 à 17 h 45 :
ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE J.-ZAY : Les Mille Brins de Muguet, cour de l'École Jean-Zay.

Mardi 1^{er} mai 1984

14 h 00 à 22 h 00 :
UNION BOULISTE CROISIENNE : Tournoi en triplettes, Challenge de District, café de la Brasserie, Place de Croix.

14 h 00 :
CERCLE FAMILIAL SAINT-MARTIN : Tournoi international de bridge, salle bis de la salle G. DEDECKER, 23, rue J.-Jaurès.

Mercredi 2 au Dimanche 9 mai 1984

MAISON POUR TOUS : Animalivre (Semaine du Livre pour Enfants).

Samedi 5 mai

9 h 30 à 13 h 00 :
OFFICE CULTUREL DE CROIX : Animation du Marché par les "Alberty's", rue de la gare.

Dimanche 6 mai 1984

9 h 30 à 13 h 00 :
OFFICE CULTUREL DE CROIX : animation du Marché par les "Alberty's" Place de la Liberté

Samedi 12 et Dimanche 13 mai 1984

9 h à 18 h
PORTES OUVERTES DES SERRES MUNICIPALES DE CROIX à Beaumont, rue Winston Churchill, avec expositions de voitures, de stands floraux et de l'Amicale des Donneurs de sang bénévoles de Croix.

Un service de transport gratuit par minibus sera assuré comme suit :

Jours	Foyer logement de la Mackellerie		Place Saint-Pierre	
	Départ	Retour	Départ	Retour
Samedi matin	9 h 00	10 h 00	9 h 30	10 h 30
	10 h 00	11 h 00	10 h 30	11 h 30
	11 h 00	12 h 00		
Samedi après-midi	14 h 30	15 h 30	14 h 00	15 h 00
	15 h 30	16 h 30	15 h 00	16 h 00
Dimanche matin	10 h 00	11 h 00	10 h 30	12 h 00
Jours	Maison de retraite rue des Ogiers		Place des Martyrs	
	Départ	Retour	Départ	Retour
Samedi matin	9 h 00	10 h 00	9 h 30	10 h 30
	10 h 00	11 h 00	10 h 30	11 h 30
	11 h 00	12 h 00		
Samedi après-midi	14 h 30	15 h 30	14 h 00	15 h 00
	15 h 30	16 h 30	15 h 00	16 h 00
Dimanche matin	10 h 00	11 h 00	10 h 30	12 h 00

14 h 30 à 17 h 00 :
FOYER SAINT-PIERRE : Cinquième tour de la Coupe Intersociétés de Basket de l'Union des Flandres F.S.C.F., salle de Basket, rue Romain Rolland.

Mardi 8 mai 1984

14 h 00 à 22 h 00 :
UNION BOULISTE CROISIENNE : Tournoi en Doublettes, Avenue des Deux Moulins.

Samedi 12 mai 1984

14 h 00 à 17 h 00 :
CROIX-KARATE-CLUB : Portes Ouvertes, salle de sports boulevard Emile-Zola.

14 h 00 :
COLLEGE BORIS VIAN : Tournoi d'échecs, collège Boris Vian, 2 rue Romain-Rolland. Les candidats sont invités à se munir de leurs jeux.

Dimanche 13 mai 1984

10 h 30 :
VILLE DE CROIX : Inauguration du Complexe Sportif de la rue E. Guillaume précédé d'un défilé en Ville avec la participation de la Musique Municipale et de la Société de Gymnastique La Patriote, qui prendra son départ rue Kléber à 9 h 30 et empruntera les rues Anatole France, Courbet, Jean-Jaurès, Contour Saint-Martin et rue E. Guillaume.

15 h 00 à 17 h 00 :
LA PATRIOTE : Commémoration du centième anniversaire de la Société de Gymnastique, Rue Eugène-Guillaume.

Durant le week-end

10 h 00 à 19 h 30 :
AMICALE DES MEDAILLES D'HONNEUR DU TRAVAIL : Opération "Cadeaux-Surprise" chez certains commerçants.

Samedi 19 mai 1984

15 h 00 à 18 h 00 :
ÉCOLE NADAUD : Fête de l'école, salle G. DEDECKER, 23, rue Jaurès.

Dimanche 20 mai 1984

9 h 00 : **LOBO BERGER CLUB** : Concours intersociétaires, Terrain, 65, rue de la Gare

10 h 00 à 12 h 00 :
SECTION JUDO DE L'IRIS CLUB : Portes Ouvertes et initiation au judo, Centre Sportif Henri-Seigneur, Boulevard Zola.

16 h 00 à 17 h 15 :
OFFICE CULTUREL DE CROIX : "Cinémassacre" interprété par "M. THEATRE", salle G. DEDECKER, 23, rue J. Jaurès. Entrée : 15,00 F pour les adultes et 5,00 F pour les enfants.

Durant le week-end

10 h 00 à 19 h 30 :
AMICALE DES MEDAILLES D'HONNEUR DU TRAVAIL : Opération "cadeaux-surprise" chez certains commerçants.

14 h 00 à 18 h 00 :
MAISON POUR TOUS : Portes Ouvertes de la Maison pour Tous et animation dans les divers quartiers de la ville.

Mardi 22 mai 1984

20 h 00 :
COLLEGE B. VIAN : Rencontre musicale, salle G. DEDECKER, 23, rue Jean Jaurès.

Vendredi 25 mai 1984

20 h 00 à 22 h 00 :
OFFICE CULTUREL DE CROIX : Mariache-Bénache, comédie patoisante interprétée par le Caveau Lillois, salle G. DEDECKER, 23, rue Jean Jaurès. Entrée 15,00 F pour les adultes et 5,00 F pour les enfants.

Samedi 26 mai 1984

8 h 30 à 11 h 30 :
ÉCOLE JEAN ZAY : Fête de l'école, école Jean Zay, rue des Ogiers

8 h 00 à 13 h 00 :
COMITE DE QUARTIER "Croix-Mackellerie" : Foire à la Brocante avec la participation des Majorettes et de la Batterie-Fanfane de Croix-Saint-Pierre et de la Musique Municipale, Rue Louis Seigneur.

12 h 00 à 20 h 00 :
CERCLE FAMILIAL SAINT-MARTIN : "Jeux Anciens", cour rue Eugène-Guillaume.

Dimanche 27 mai 1984

8 h 00 à 12 h 30 :
FOYER SAINT-PIERRE : Tournoi de basket séniors féminines, salle Rue Romain-Rolland.

14 h 30 - 19 h 00 :
FOYER SAINT-PIERRE : Tournoi de basket juniors masculins, salle Rue Romain-Rolland.

Jeudi 31 mai 1984

8 h 00 à 12 h 00 :
LOBO BERGER CLUB : Brevets de chiens de défense, Terrain, 65, rue de la Gare.

8 h 45 à 20 h 00 :
SECTION FOOTBALL DE L'IRIS CLUB DE CROIX : Challenge Debock, parc de Beaumont, Rue Winston-Churchill.

14 h 00 à 22 h 00 :
UNION BOULISTE CROISIENNE : Tournoi en Doublettes Challenge G. Dupont - Café "Aux Rapides", rue de la Gare.

16 h 00 :
MUSIQUE MUNICIPALE : Concert de Variétés, salle G. DEDECKER, 23, rue Jean-Jaurès.

Samedi 2 juin 1984

10 h 00 à 12 h 00 :
ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES ET GROUPE SCOLAIRE DES ÉCOLES KLEBER ET PASTEUR : Exposition des travaux des élèves, Groupe Scolaire, 60, rue Kléber.

14 h 00 à 18 h 00 :
ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES ET GROUPE SCOLAIRE DES ÉCOLES KLEBER ET PASTEUR : Kermesse du groupe scolaire, cour de l'école, 60, rue Kléber.

15 h 00 à 16 h 00 :
LES ÉCOLES PRIMAIRES DE CROIX : Démonstration de "Bi-Cross" par un club d'enfants lillois, école Jean Jaurès, 77, rue Jean Jaurès.

16 h 00 :
LES ÉCOLES PRIMAIRE DE CROIX : Les enfants de Croix ont vu l'animation de leur ville, exposition de dessins d'enfants relatifs à "Croix-Festivités", salle de l'ancien "J3" dans le parc de la Maison pour Tous, 93, rue Jean Jaurès.

20 h 00 à 1 h 00 :
OFFICE CULTUREL DE CROIX : Bal populaire et costumé animé par l'orchestre "Marc André", salle G. DEDECKER, 23, rue Jean-Jaurès. Entrée 15,00 F. Un jury récompensera le plus beau costume ainsi que le plus beau couple.

Durant le week-end

LA PATRIOTE : Championnat de Flandre de Gymnastique, salle rue Eugène-Guillaume.

Samedi 2 juin au lundi 11 juin

Aux heures de pointe
AMICALE DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES DE CROIX : "S.O.S. Piétons", en ville.